

Brevet Professionnel Peintre Applicateur de Revêtements

BP PAR

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Effectuer des travaux simples de décoration grâce à ses connaissances en matière de couleurs, de styles et de formes
- Réaliser des travaux préparatoires, d'apprêts et de finitions sur façade
- Réaliser une isolation thermique par l'extérieur
- Réaliser des travaux préparatoires d'apprêts en sole et pose de revêtements en lés, en dalles et en lames.

Entreprises d'accueil

- PPS, 18 rue de Chaney, 42650 Saint-Jean Bonnefonds
- My Peinture, 1 T rue Louis Joseph Gras, 42100 Saint-Etienne
- Entreprise PONT, 21 rue de la Télématique, 42000 Saint-Etienne
- A.2.D. Plâtrerie-Peinture, 37 rue de la Loire, 42700 Firminy
- Techniplak, 47 rue Gauthier Dumont, 42100 Saint-Etienne
- SARL Mathieu, 13 route Cussieux, 42400 Saint-Chamond
- CFF, 8 rue de l'Industrie, 42290 Sorbiers
- Omni Sablage, 31 boulevard Fauriat, 42000 Saint-Etienne
- HM Décoration, 291 avenue Berthelot, 69008 Lyon
- Entreprise Michel, 52 rue Michelet, 42000 Saint-Etienne
- Beraud Thierry, Les loges, 42340 Veauche

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus
- **Niveau d'entrée** : après obtention du CAP Peintre Applicateur de Revêtement, CAP Solier-Moquettiste, CAP Staffeur Ornemaniste, CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
45023315	32235

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

Durée de la formation

800 heures (sur 2 ans).
Démarrage en août.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
12 semaines en UFA,
40 semaines en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis
- Réussite au test de niveau français et mathématiques
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
- Signature d'un Contrat d'apprentissage ou à défaut Attestation d'engagement de l'employeur

Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétences 1 : S'informer

- Collecter et classer des informations
- Analyser et décoder des documents techniques

Bloc de compétences 2 : Traiter Décider

- Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
- Proposer des solutions techniques adaptées
- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques
- Quantifier les besoins pour un ouvrage
- Évaluer les risques et proposer les mesures de prévention

Bloc de compétences 3 : Mettre en œuvre, réaliser

- Sécuriser les déplacements, réaliser l'installation de chantier, organiser la zone d'intervention
- Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
- Préparer les supports, implanter, tracer, poser des profils, des éléments de décoration
- Appliquer les produits, poser les revêtements muraux, poser les revêtements de sol
- Traiter les façades, réaliser des raccords
- Replier le chantier

Bloc de compétences 4 : Communiquer

- Communiquer avec les interlocuteurs du chantier, animer une petite équipe
- Rendre compte de ses interventions
- Réaliser des croquis techniques
- Effectuer des contrôles
- Assurer la maintenance préventive des matériels

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
E11 - Étude et préparation d'un ouvrage	3	Ponctuel	Écrit
E12 - Réalisation d'un projet esthétique et décoratif	3	CCF	Pratique
E13 - Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise	2	Ponctuel	Oral
E2 - Réalisation de Travaux de Finition	8	CCF	Pratique
E31 - Pose de revêtements de sol	2	CCF	Pratique
E32 - Traitement de Façades	2	CCF	Pratique
E41 - Mathématiques	1	Ponctuel	Écrit
E42 - Sciences Physiques et Chimiques	1	Ponctuel	Écrit
E5 - Expression française et ouverture sur le monde	3	Ponctuel	Écrit
E6 - Langue Vivante	1	CCF	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider des blocs de compétences : OUI, les quatre blocs.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du Bac Pro PAR dans l'UFA	-	60%	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- BAC PRO Aménagement et Finition du Bâtiment

Débouchés professionnels :

- Peintre
- Décorateur d'Intérieur Façadier Solier moquetteste

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 000 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de **convention collective**¹ ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

1. Convention collective : Rémunération Secteur construction

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	40%	50%	55%*	100 %*
2 ^e année	50%	60%	65 %*	100 %*
3 ^e année	60%	70%	80 %*	100 %*

Cas particulier :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : STAS : M5 (Saint-Etienne Rive-de-Gier), Lignes 46, 57 + Cars du Rhône : Ligne 145 ➔ Oullins Ligne 742 ➔ Mornant.
- Transports scolaires : Gare routière : Saint-Etienne Métropole / Vienne Agglo (Isère/Rhône) / CC Pays du Mornantais (Rhône).
- Gare TER à proximité, SNCF Rive-de-Gier (Lyon ↔ Givors ↔ Rive-de-Gier ↔ Saint-Chamond ↔ Saint-Etienne).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Réseau d'établissements professionnels catholiques de la vallée du Gier

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- 1 plateau technique réservé à la peinture
- Formation travail en hauteur
- 2 salles informatiques
- Salles équipées d'ordinateur, vidéoprojecteur, réseau internet
- CDI

Coordonnées de l'UFA



Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

Référent Handicap

Florent HASSLER
direction@notredamedescollines.com

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026